

18 octobre 2019

## CLOUD DE CONFIANCE : Les entreprises membres du Cigref proposent à l'État leur collaboration

« Le troisième type de données, ce sont les données les plus sensibles, celles qui sont au cœur du fonctionnement de l'entreprise et qui sont absolument stratégiques pour le fonctionnement de l'entreprise. Eh bien, pour le stockage de ces données, nous voulons mettre en place un cloud de confiance. » Bruno Le Maire, 3 octobre 2019

Le 17 octobre 2019, le Cigref a adressé un courrier à Monsieur Bruno Le Maire, Ministre de l'économie et des finances, afin de proposer à l'État d'associer les grandes entreprises françaises utilisatrices de services numériques, à sa stratégie de développement d'une offre de cloud de confiance. En effet, les membres du Cigref, grandes entreprises et administrations publiques françaises, partagent la conviction que cette stratégie de l'État pour le cloud ouvre une opportunité unique de faire émerger, en France et en Europe, une offre industrialisée de cloud de confiance. Opportunité qu'ils ont collectivement le devoir de saisir.

De nombreuses entreprises françaises partagent avec l'État le besoin de services cloud de qualité, hautement sécurisés, et offrant les meilleures garanties juridiques face aux menaces que l'extraterritorialité du droit de certaines grandes puissances fait peser sur leurs actifs informationnels stratégiques. Si ce besoin est d'abord exprimé par les opérateurs d'importance vitale et de services essentiels, il ne se limite pas à cette seule catégorie d'entreprises, beaucoup d'autres exprimant des besoins analogues. La plupart des grandes entreprises françaises travaillent actuellement sur leur stratégie cloud et basculent progressivement leurs parcs logiciels *on premise* vers les offres des grands fournisseurs de cloud public, tout en construisant à leurs frais leur cloud interne pour garantir la sécurité de leurs données et traitements les plus stratégiques en l'absence d'une offre industrielle adaptée à ce besoin.

### Un cloud de confiance ouvert aux entreprises françaises et créé en synergie avec elles

C'est pourquoi le Cigref appelle l'État à envisager que, par conception, le cloud dédié de l'État soit ouvert aux entreprises françaises, voire européennes, suivant des modalités juridiques, techniques et commerciales qu'il conviendra de définir, mais également de travailler en synergie avec celles-ci, et au plus tôt, sur la définition du besoin commun et l'accompagnement de la construction d'une telle offre industrielle et commerciale. Cette démarche de mutualisation aurait pour effet d'améliorer de manière très significative les conditions économiques d'accès de l'État et des entreprises à des ressources de services cloud de la meilleure qualité possible. Elle constituerait par ailleurs un signal clair quant à l'ambition européenne de restaurer son autonomie stratégique dans un secteur clé de l'industrie numérique.

### Grands principes d'action identifiés par le Cigref

Dans le cadre des travaux du Cigref sur le cloud de confiance, pilotés par Christophe Salomon, Directeur des systèmes d'information groupe d'EDF, quelques grands principes d'action ont été identifiés et retenus, et adressés au Ministre de l'économie et des finances.

**Le Cigref a la conviction que la fenêtre d'opportunité pour construire collectivement une offre de cloud de confiance, fenêtre que l'État a ouverte en publiant sa stratégie pour le cloud, ne se représentera pas dans les années à venir. Il convient de la saisir, et les entreprises membres du Cigref, dont sont exclus statutairement les fournisseurs de solutions et services numériques, sont prêtes à apporter leur concours aux travaux des services de l'État. C'est à cet effet que le Cigref entretient un groupe de travail dédié à ce sujet, qui pourrait être associé, le plus en amont possible, aux travaux de définition et de développement d'une offre de service de cloud de confiance.**



Le Cigref est une association, représentative des plus grandes entreprises et administrations publiques françaises, qui accompagne ses membres en organisant, animant et synthétisant leurs réflexions collectives sur les enjeux numériques.

**154**  
Organisations membres

**1700 Mds**  
Chiffre d'affaire cumulé

**9 Millions**  
Nombre de salariés

**50 Mds**  
Budget global SI

**200 000**  
Salariés internes dans les SI

Le réseau créé en 1970 a pour mission, depuis donc près de 50 ans, de **développer la capacité de ses membres à intégrer et maîtriser le numérique**. Par la qualité de sa réflexion et la représentativité de ses membres, il est un acteur fédérateur de la société numérique.

Il regroupe à ce jour plus de 150 membres privés et publics de tous secteurs d'activité, **exclusivement utilisateurs** de services ou solutions numériques. Sa gouvernance est assurée par 15 administrateurs, élus en Assemblée générale. Son activité est animée par une équipe de 10 permanents. Le Cigref est présidé depuis 2016 par Bernard Duverneuil.